

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 18

Artikel: Henri Florian Calame
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-176593>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Voici venir un type qui n'est certes pas rare de nos jours, ce Monsieur qui s'avance prestement pour prendre la place que vient de quitter une dame tout de noir vêtue, ce Monsieur, dis-je, est un type parfait de *l'égoïsme*. Dans l'univers entier, il y a un être qui l'intéresse, c'est lui-même, tout le reste n'est rien, absolument rien. Pourvu qu'il soit heureux, que le cercle de ses satisfactions ne diminue pas, que son bien-être ne soit jamais compromis, tout est pour le mieux : il n'a jamais compris un dévouement quelconque ou une action généreuse qu'en se les expliquant de cette manière : ce sont, sans doute, dit-il, des accès de folie intermittente ! Voyez comme il s'étale sans souci de gêner ses voisins, il regarde avec anxiété du côté de la porte, un grand motif d'inquiétude l'agite :... s'il allait manquer une place de coin et du bon côté encore... S'il n'y avait ici-bas que des gens de cette espèce, le monde finirait bientôt, et c'est ma foi ce qu'il aurait de mieux à faire.

Bon, voici la dame noire qui revient pour prendre sa place, elle pourra l'attendre longtemps, car on ne paraît pas décidé à la lui restituer. Elle pince ses lèvres déjà très minces, murmure quelques mots et finit par se résigner à attendre debout... Hé, Madame, si vous n'aviez pas mis tant d'empressement à aller annoncer une mauvaise nouvelle à celle de vos connaissances que vous veniez d'apercevoir, vous l'auriez encore votre place. Du reste, félicitez-vous, la personne à qui vous venez de causer est chagrinée plusieurs heures plus vite qu'elle ne l'aurait été sans votre aimable attention.

Ce vigoureux amateur qui soulève d'un doigt la valise du commis-voyageur son voisin est, comme vous le voyez, un homme très-fort ; il le sait, en est radieux, et tire toute sa gloire de ses qualités de porte-faix. Bon enfant au fond, mais assommant, jeu de mot à part ; il ne peut causer avec vous cinq minutes sans vous exhiber ses bras ou ses poignets. Il a toujours en réserve pour ses amis des petites surprises charmantes ; il s'approchera doucement et les frappera dans le dos du plat de sa large main et leur demandera spirituellement s'ils ont senti quelque chose, ou bien il les pincera sous prétexte de tâter l'étoffe de leurs habits. Malgré ses *manies*, je souffrirais moins encore de sa compagnie que de celle du *gandin* qui nous lorgne dans cet instant en frisant les quelques poils de sa moustache rassemblés à grand renfort de *pommade hongroise*. Ce type délicieux de lion de province se retrouve parfaitement rendu par ce petit Monsieur ; il jouit du reste d'une certaine réputation parmi *les beaux et les flâneurs*, et passe pour avoir le plus beau *coup de fourchette* de la ville.

(A suivre.)

H. R.

Henri Florian Calame.

Il est de ces hommes précieux et rares dont la carrière vertueuse et modeste s'écoule sans beaucoup de

bruit et dont on ne reconnaît les véritables mérites que lorsque la mort nous les a enlevés. M. Calame, qui vient de succomber à une courte maladie, était un de ceux-là. Cette perte sera vivement sentie dans le canton de Neuchâtel et dans la Suisse entière. Né au Locle en 1807, M. Calame se fit remarquer de bonne heure par ses capacités supérieures. A 22 ans à peine, il avait terminé ses études de droit et prit dès ce moment un rang distingué parmi les jurisconsultes, en donnant à Neuchâtel, en 1829, un cours de droit tellement remarquable que, pendant 25 ans, ce travail inédit, mais dont il existait un grand nombre d'exemplaires manuscrits, servit de règle pour les tribunaux neuchâtelois.

M. Calame, âgé de 24 ans, fut nommé secrétaire d'Etat, puis conseiller d'Etat quelques années plus tard. Dès 1838 à 1848, il fut appelé à représenter son canton à la Diète fédérale, où il sut se concilier l'affection et le respect de la plupart des députés suisses.

La révolution de 1848 renversa le gouvernement dont M. Calame faisait partie depuis 17 ans. Malgré ce changement de système, il ne se retira point de la vie active, mais continua à se rendre utile à son pays. Ses concitoyens l'appelèrent bientôt à occuper au Grand Conseil un siège qu'il y a conservé jusqu'à sa mort.

A cette même époque, il perdit la compagne chérie à laquelle il avait associé sa destinée. Laissons-le lui-même nous peindre cette douleur :

Mon Dieu ! ta main me fut sévère,
Sous ses coups j'ai beaucoup pleuré ;
Mais alors même un cœur de père
Se penchait sur mon cœur navré.
Et maintenant que mon oreille
Au loin dans ce vent qui s'éveille
Distingue un signal de départ,
Mon âme a compris et je lousse :
Chaque lien qui se dénoue,
Il fallait le rompre plus tard.

Non, non, le cœur ne se repose
Que s'il trouve un cœur pour soutien :
Aimer, aimer est quelque chose,
Tout le reste, ô mon Dieu, n'est rien !
Oh, de tout ce qui fut ma vie,
De tant d'objets que l'on envie
Que regretterais-je ici bas,
Si ma mère avec sa tendresse,
Mes sœurs que sur mon sein je presse,
Mes frères ne survivaient pas?...

Ces deux strophes sont tirées de ses *Méditations poétiques* publiées en 1852. Ce petit volume renferme des pages remarquables où, dans une poésie élevée, se reflètent les qualités de son cœur excellent et les pieuses aspirations de son âme.

Depuis quelques années, M. Calame rédigeait la *Chronique suisse* de la *Bibliothèque universelle* de Genève, et depuis 15 ans il était le seul rédacteur du *Neuchâtelois*. Ses travaux comme publiciste avaient une réputation justement méritée. Son principal ouvrage, *le Droit privé, d'après la coutume neuchâteloise*

Loise est, au point de vue de l'histoire des institutions judiciaires, un des beaux monuments de la science du droit. — Possédant l'amitié d'une foule d'hommes éminents en Suisse, en correspondance avec plusieurs savants illustres de l'étrangers, recevant de plusieurs universités des distinctions honorifiques, il trouvait encore le temps d'aider ses jeunes amis dans leurs études et leurs travaux, semant avec fruit les trésors de sa brillante intelligence. C'était un grand et noble caractère, et c'est un honneur pour notre pays d'avoir compté dans ses rangs un tel citoyen.

Le Tour de Mai.

Parmi les coutumes que conservent avec amour les Allemands, le *Tour de Mai* est une des plus charmantes. Dans la première semaine de mai, si le temps est beau, toutes les classes de la population se répandent à leur convenance un jour entier dans les bois et dans la campagne. On va en famille saluer le doux printemps et rendre ses devoirs à la nature parée de toute sa fraîcheur; on cueille ensemble le muguet, en allemand, *fleur de mai*, et on en rapporte des bouquets énormes aux parents ou aux amis que des devoirs ou des infirmités retiennent à la maison. Il arrive souvent qu'à l'occasion de ces pèlerinages, les jeunes gens échangent l'anneau des fiançailles, et vous m'avouerez qu'on ne pourrait choisir un meilleur moment, alors que la nature est en fête, que les oiseaux gazouillent de tous côtés et que, comme dit la chanson, « *tout renaît à l'espérance.* »

On comprendra donc facilement pourquoi les blondes jeunes filles de la rêveuse Allemagne chantent si souvent la romance : *Komm lieber Mai* (Viens, cher mois de mai).

H. R.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES.

L'attention se porte de plus en plus sur la Pologne. La défaite de Langiewiez a produit chez tous les amis de la liberté une profonde sensation; mais quelle que soit l'importance de cet événement, il n'en faut cependant pas exagérer les conséquences. Le comité central de Varsovie vient de reprendre le pouvoir en faisant un appel aux armes et les Polonais continuent à résister énergiquement aux forces considérables qu'on leur oppose. L'insurrection est devenue trop générale pour qu'une seule déroute puisse l'anéantir. Les Polonais ont un défaut qui est une grande qualité dans une guerre de partisans, c'est leur difficulté de se soumettre à une direction unique et leur tendance à agir par petits corps aimant à garder leur liberté d'allures. Pour un chef tombé, il y en aura vingt qui n'en combattront qu'avec plus d'ardeur. — Nous sommes heureux de voir que cette belle cause éveille de nombreuses sympathies en Suisse; partout des souscriptions s'ouvrent pour venir en aide à ce peuple opprimé.

Aucun événement décisif dans la guerre d'Amérique. Un corps d'armée de 60,000 hommes, sous les ordres du général Burnside, s'apprête à attaquer Richmond. — Au Mexique, l'armée française s'est mise en marche d'une manière définitive sur Mexico.

D'après des nouvelles particulières du Japon, les affaires prendraient dans ce pays une tournure peu favorable pour le succès de la légation suisse. Les daimos (nobles) ont, à ce qu'il paraît, en abomination toute relation avec les étrangers; ils craignent que les lumières pénètrent par ce moyen dans le peuple et n'amènent la ruine de leur pouvoir. Le gouvernement a prévenu les Européens de Yokuama d'une conspiration dont le but était de les massacrer tous.

Les négociations du traité de commerce franco-suisse qui se poursuivaient à Paris ont été poussées avec une telle activité que la rédaction définitive de cet important contrat sera probablement terminée dans peu de jours.

Les dons pour le tir fédéral atteignent le chiffre de 70,000 fr. Dans cette somme figurent 2130 fr. envoyés par les Suisses établis à Naples.

On connaît maintenant le résultat définitif de la votation du 22 courant. Sur 54,768 votants, 22,407 se sont prononcés pour le maintien de la loi sur l'impôt mobilier. La proportion est donc de 100 contre 53. C'est ce qu'on peut appeler une *imposante* majorité.

Le 25 courant a eu lieu à Vevey l'assemblée générale annuelle des membres de la Confrérie des Vignerons. Outre l'élection de quatre conseillers et de quatre rière-conseillers, l'assemblée s'est occupée d'une proposition relative à la célébration prochaine de la fête des Vignerons. Une commission de cinq membres a été désignée pour présenter dans trois mois un rapport sur cette question.

La fête est décidée en principe, et avant peu Vevey offrira de nouveau à de nombreux spectateurs les réjouissances publiques si universellement connues sous le nom de Fête des Vignerons.

Pour la rédaction : H. RENOU. L. MONNET.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU CANTON DE VAUD

Assemblée générale extraordinaire lundi, 50 courant, à 8 heures du soir

ORDRE DU JOUR:

Propositions relatives au local.
Rapport du Comité sur différentes questions importantes.
Présentation de nouveaux membres.

Le Comité.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE LARPIN.